

INFORMATIONS

SERVICES NAVETTE ET BUS DU RÉSEAU MAT

Stationnement payant 5 euros/jour

Donne droit à autant de ticket de bus que de personnes dans le véhicule

Fonctionnement avant Route du Rhum (soit du 15 au 23 octobre)

Services	Tracé des lignes	Fréquence journée	Premiers départs	Fin des services
Ligne 1	Madeleine - St Servan - Gares	20 min	6h00	20h30
Ligne 2	Madeleine - Découverte - Gares	20 min	6h00	20h30
Ligne 3	Croix Désilles - Paramé - Gares	20 min	6h00	20h30
Ligne 8	Rothéneuf - Intra Muros	15 min	7h30	20h30
Ligne 6	La Passagère - Gare Maritime	60 min	7h30	19h40

Fonctionnement en semaine (du 24 octobre au 03 novembre)

Services	Tracé des lignes	Fréquence journée	Premiers départs	Fin des services
Navette Féval/ Hippodrome (P1)	Féval - Louis Martin	Selon la fréquentation : 2 à 7 véhicules en ligne par navette	8h00	23h : les 24, 25, 29, 30, 31 octobre 00h : les 26, 27 octobre et 2 novembre 2h la nuit du 3 au 4 novembre
Navette IUT (P2)	IUT - Rocabey		9h00	
Ligne 1	Madeleine - St Servan - Gares	20 min	6h00	2h la nuit du 3 au 4 novembre
Ligne 2	Madeleine - Découverte - Gares	20 min	6h00	
Ligne 3	Croix Désilles - Paramé - Gares	20 min	6h00	
Ligne 8	Rothéneuf - Intra Muros	15 min	7h30	
Ligne 6	La Passagère - Gare Maritime	60 min	7h30	

Fonctionnement les dimanches et fériés (2 jours) (soit dimanche 28/10 et jeudi 01/11)

Services	Tracé des lignes	Fréquence journée	Premiers départs	Fin des services
Navette Féval/ Hippodrome (P1)	Féval - Louis Martin	Selon la fréquentation : 2 à 7 véhicules en ligne par navette	8h00	23h
Navette IUT (P2)	IUT - Rocabey		9h00	23h
Ligne 1	Madeleine - St Servan - Gares	20 min	6h00	23h
Ligne 2	Madeleine - Découverte - Gares	20 min	6h00	23h
Ligne 3	Croix Désilles - Paramé - Gares	20 min	6h00	23h
Ligne 8	Rothéneuf - Intra Muros	15 min	7h30	23h

Fonctionnement le jour du départ (dimanche 04/11)

Services	Tracé des lignes	Fréquence journée	Premiers départs	Fin des services
Navette Féval/ Hippodrome (P1)	Féval - Louis Martin	15 min	8h00	20h30
Navette IUT (P2)	IUT - Rocabey	-	-	-
Ligne 1	Madeleine - St Servan - Gares	50 min	10h	20h
Ligne 2	Madeleine - Découverte - Gares	50 min	9h30	20h
Ligne 3	Croix Désilles - Paramé - Gares	50 min	10h	19h30
Ligne 8	Rothéneuf - Intra Muros	15 min	7h30	23h

**Demande exceptionnelle de laissez-passer
du 24 octobre au 04 novembre :**

02 99 20 86 39

(à retirer dans les locaux de la Police Municipale)

Parking Plateau des Anglais :

Exclusivement réservé aux abonnés EFFIA d'intra-muros



PLAN DE CIRCULATION PENDANT L'INSTALLATION DU VILLAGE DU 15 AU 23 OCTOBRE 2018



**1 SEULE ENTRÉE
POUR INTRA-MUROS
PAR LE ROND-POINT DU NAYE**
(sans laissez-passer
jusqu'au 23 octobre)



HORAIRES ÉCLUSES

Pour connaître les heures d'ouverture des écluses, se connecter sur le site de la Région Bretagne à l'adresse :

ports.bretagne.bzh

Rubriques :

Saint-Malo / informations pratiques / Horaires de l'écluse

ou

applications.region-bretagne.fr/automat/eclusef.htm



- Sens unique jusqu'au 22 octobre de l'intra-muros vers l'écluse
- Fermé à partir du 22 octobre

← Sens de circulation

← Entrée intra-muros



Parking EFFIA / Payant

VILLE DE
Saint-malo

PLAN DE CIRCULATION DU 24 OCTOBRE AU 04 NOVEMBRE 2018

**LAISSEZ-PASSER OBLIGATOIRE
POUR ACCÉDER À L'INTRA-MUROS AVEC
TOUT MOYEN DE TRANSPORT MOTORISÉ**

**LIVRAISON DE 3H À 9H
PAR LE ROND-POINT DU NAYE**
(toute sortie de l'intra-muros doit se faire
avant 10h sous peine d'amende)



-  Arrêt navette
-  Arrêt Ligne : 8 et 6
-  Arrêt Ligne : 1, 2, 3 Gare/TGV
-  Parking réservés laissez-passer + abonnement EFFIA
-  Parking réservé organisation
-  Entrée et sortie du public (piétons)
-  Circulation réservée aux navettes, bus, motos et scooters
-  Circulation normale
-  Parking vélos/livraisons
-  Village
-  Parking Motos/Scooters
-  Plots béton
-  Point de filtrage
-  Barrières

-  Parkings PMR :
 - Place de La Distillerie
 - Place de La Fontaine
 - Place Duguesclin
-  Accès intra-muros en vélo autorisé

**! 1 SEULE ENTRÉE
POUR INTRA-MUROS PAR LE ROND-POINT DU NAYE**